



Quels psychologues de l'Éducation demain ? Quels enjeux pour leur formation ?

Samedi 14 mars 2015
Institut de Psychologie
71 avenue Edouard Vaillant 92 Boulogne Billancourt

Entrée libre

Le statut et la fonction des psychologues de l'éducation en France sont en phase de mutation profonde. Depuis plusieurs années les organisations se sont mobilisées pour favoriser cette évolution. On rappellera en particulier, dans une période récente, le texte du PoPsyEn (2012) « Pour un psychologue de l'Éducation nationale dans le premier degré, le second degré et le supérieur » réunissant associations, syndicats et responsables de centres de formation.

Le contexte nouveau initié par les projets découlant de la loi sur la refondation de l'école ont permis un certain nombre d'avancées qui aboutissent à la mise en place d'un nouveau statut des psychologues de l'Éducation nationale.

Les dispositions découlant de ce nouveau statut vont avoir un impact majeur sur les dispositifs de formation des psychologues de l'éducation en France, champ dont le périmètre ne s'arrête pas à l'Éducation nationale.

Les organisations associatives et syndicales continuent d'être présentes sur le terrain des discussions en cours concernant les dispositions statutaires des psychologues de l'Éducation nationale. Il apparaît cependant que la question des dispositifs de formation n'a pas donné lieu jusqu'ici à une réflexion collective nationale du point de vue des acteurs directement concernés, en particuliers les responsables de formation. Quid des dispositifs de formation spécifiques aux métiers de l'Éducation nationale ? Quid de l'évolution des masters qui seront amenés à prendre en compte de façon plus spécifique l'accès aux métiers de l'Éducation nationale sans s'y limiter ?

La FFPP et l'AEPÉ proposent donc d'initier une démarche en ce sens en organisant une journée de réflexion et d'échanges associant les professionnels du champ de l'éducation, en particulier les responsables de formation et les responsables d'associations et de syndicats.

Deux grandes phases structureront cette journée :

- la matinée s'attachera à rappeler que depuis plusieurs années, dans le cadre de l'EFPA, la FFPP et ses représentants participent à un réseau de réflexion concernant les psychologues de l'éducation sur le plan européen, ce qui permet d'élargir le regard

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie – F F P P –

Siège : 77 rue Claude Decaen – Hall 10 – 75012 PARIS Siret 448 221 804 000 33 APE 9499 Z n° formateur 11753815275
Bureaux (courrier) : 71 avenue Edouard Vaillant 92774 Boulogne Billancourt cedex Siret 448 221 804 000 41 APE 9499 Z
Tél. 01 55 20 54 29 fax 01 55 20 54 01 www.psychologues-psychologie.net siege@ffpp.net

franco-français. D'autre part, les psychologues de l'éducation en France relèvent à l'heure actuelle de deux voies, celle propre aux psychologues de l'Education nationale avec leurs statuts spécifiques ; celle propre aux psychologues de l'éducation de façon plus élargie qui relève des masters délivrés par les universités.

- l'après-midi sera consacrée aux débats, le premier portant sur les formations présidant et préparant aux concours ; le second sur la sixième année de formation et sur les liens entre formation et évolutions statutaires.

9h30 :

Présentation de la journée

Benoît Schneider

9h45/10h45

Un regard européen sur les besoins en formation : les apports de l'enquête ESPIL et de ses conclusions, présentation d'Europsy comme cadre de référence

Francine Corman et Cécile Bapst

10h45/12h

Les dispositifs de formation existants : formations spécifiques (DECOP et DEPS) et masters de psychologie

DECOP

Catherine Rouyer

DEPS

Jean-Marie Besse

Masters de Psychologie et spécialisation dans le champ de l'éducation

Benoît Schneider

Deux exemples de spécialités :

Lille III

Alain Guerrien

Paris-Descartes

Grégoire Borst

13h45/15h: Table ronde 1

Quels effets des changements en cours sur les modèles de formation préparant au concours ? Vers quelle(s) évolution(s) ?

Animation Claire Leconte, Benoit Schneider et des responsables de formation dans le champ de la psychologie de l'éducation C. Rouyer (Centre de formation COP Université de Provence), F. Marty (Centre de formation des psychologues scolaires Paris Descartes), C. Tardif (Master de psychologie, Université de Provence), A. Guerrien (Master de psychologie, Université de Lille 3) G. Borst (Master de psychologie, Université de Paris Descartes), P. Quemart (Master de psychologie, université de Poitiers)



15h/16h15 : Table ronde 2

Quels modèles de formation pour la 6^{ème} année suite à la réussite au concours ?

Comment envisager la formation du psychologue de l'éducation demain ?

Animation Jacques Gary avec les organisations professionnelles et syndicales suivantes :
ACOP-F, AFPEN, ANPEC, FFPP-AEPU, SFP, SE-UNSA, SNES-FSU, SNUipp-FSU.

16h15/16h30 : Conclusions

Fédération Française des Psychologues et de Psychologie – F F P P –

Siège : 77 rue Claude Decaen – Hall 10 – 75012 PARIS Siret 448 221 804 000 33 APE 9499 Z n° formateur 11753815275

Bureaux (courrier) : 71 avenue Edouard Vaillant 92774 Boulogne Billancourt cedex Siret 448 221 804 000 41 APE 9499 Z

Tél. 01 55 20 54 29 fax 01 55 20 54 01 www.psychologues-psychologie.net siege@ffpp.net